



Décision N°, 001/22

Rabat, le 04/01/2022

Appel à candidature Appel à candidature pour le recrutement de 200 CMS

Le Directeur Général de la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire
Décide

Afin de renforcer nos équipes au niveau des différentes Préfectures et Provinces du Royaume, et assurer une meilleure gestion de notre réseau, nous recrutons 200 Chargés de Mise en Place et de Suivi des UPs répartis selon les préfectures et les provinces mentionnées en annexe. Poste à pourvoir en CDD.

1. Présentation de la Fondation

La FMPS, Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire a pour mission de promouvoir l'enseignement préscolaire (4-6 ans) afin de donner à l'enfant, dès son jeune âge, les bases nécessaires qui l'aideront à avoir un cheminement scolaire de qualité.

Dans ce cadre, la FMPS crée des partenariats avec le secteur public, semi public et privé et assure également la gestion et la formation du staff éducatif des écoles préscolaires de ses partenaires.
Pour plus d'informations, visitez notre site : www.fmps.ma

2. Poste

Rattaché(e) à la Direction des Opérations et Gestion du Réseau NORD et SUD, vous avez principalement pour mission de :

- Identifier et sélectionner les Unités Préscolaires.
- Préparer les ouvertures des Unités Préscolaires.
- Assurer la préparation des espaces des Unités Préscolaires.
- Assurer l'inscription des enfants aux Unités Préscolaires.
- Assurer l'accompagnement pédagogiques des éducateurs en préscolaire.
- Assurer un reporting régulier à la Direction Centrale.

Les Chargés de Mise en Place et de Suivi des UP seront également impliqués dans les autres activités locales de la Fondation : Labellisation, renforcement des compétences des acteurs, formation initiale et continue ...

3. Profil recherché

Age : Ne doit pas dépasser 45 ans.

Titulaire d'un diplôme bac+3 (Licence ou équivalent). Une expérience professionnelle de 2 ans au minimum dans le domaine de l'éducation est souhaitable.

Capacité d'organisation et de planification. Maîtrise de l'outil informatique. Capacité de rédaction et communication en arabe et en français.

Mobilité, déplacements fréquents au niveau des préfectures et provinces (70 à 80% du temps).

Excellente maîtrise de la vision pédagogique de la FMPS pour les internes.

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- ✓ CV (détaillant les formations académiques et expériences professionnelles)
- ✓ Lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de la FMPS précisant la motivation du candidat et expliquant le choix des provinces.
- ✓ Formulaire de choix d'affectation

5. Émission des dossiers

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent émettre leurs dossiers de candidature version électronique via l'adresse : recrute-reseau@fmeps.ma (mentionner sur l'objet candidature CMS + CHOIX D'AFFECTATION), ou postuler sur les sites : www.fmeps.ma, www.emploi-public.ma et www.rekrute.com.

Date limite de dépôt de candidature est le **21/01/2022 à 16h30**.

Aucun dossier ne sera traité après cette date.

6. Commission de sélection

Une commission, désignée par le Directeur Général, sera chargée de vérifier les candidatures éligibles et de mener les entretiens avec les candidats retenus.

(Les candidats présélectionnés pour passer les entretiens de sélection doivent présenter les pièces justificatives de leurs expériences et formations professionnelles lors de ces entretiens. Toute discordance par rapport aux informations déclarés sera sanctionnée par le rejet automatique du dossier).

7. Décision de la commission

Les résultats de la commission seront publiés sur le site web de la FMPS ou communiqués par courrier électronique.

Aziz KAICHOUH
Directeur Général



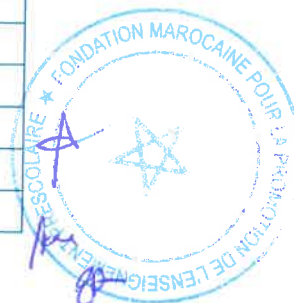


Annexe :

Liste des préfectures et provinces vacantes pour recrutement

Provinces vacantes	
DOGR/NORD	DOGR/SUD
MEDIOUNA	EL JADIDA
JERRADA	CASABLANCA
TAZA	SETTAT
SALE	BENSLIMANE
SIDI KACEM	BERRECHID
KENITRA	MOHAMMADIA
KHEMISSET	NOUACEUR
SIDI SLIMANE	SIDI BENNOUR
GUERCIF	AL HAOUZ
NADOR	ESSAOUIRA
SEFROU	MARRAKECH
TAOUNATE	RHAMNA
LARACHE	SAFI
TANGER - ASSILAH	YOUSSEUFIA
BENI MELLAL	CHICHAOUA
KHENIFRA	KELAAT SRAGHNA
EL-HAJEB	OUARZAZATE
IFRANE	ZAGORA
MEKNES	TINGHIR
MOULAY YACOUB	MIDELT
BOULEMANE	ERRACHIDIA
ALHOCEIMA	AGADIR IDA OUTANANE
DRIOUCH	INEZGANE AIT MELLOUL
TETOUAN	CHTOUKA AIT BAHA
M'DIQ FNIDEQ	TAROUDANT
OUEZZANE	TATA
CHEFCHAOUEN	TIZNIT
AZILAL	ASSA ZAG
FES	TANTAN
RABAT	GUELMIM
SKHIRAT TEMARA	SIDI IFNI
OUJDA_ANGAD	LAAYOUNE
FIGUIG	TARFAYA
TAOURIRT	BOUJDOUR
BERKANE	ES-SMARA
FAHS ANJRA	OUED EDDAHAB
KHARIBGA	AOUSSERD
FKIH BENSALAH	

N





Formulaire de choix d'affectation

Choix d'affectation : Choisir trois choix d'affectation à partir de la liste des provinces vacantes (Les trois choix sont obligatoires)

Choix n°1

Choix n°2

Choix n°3

A

